

# COMMUNE DE BISSEY-SOUS-CRUCHAUD

## Procès-verbal de la réunion de conseil municipal du mardi 30 avril 2024

Le mardi 30 avril 2024, à 19 heures, les membres du conseil municipal de la commune de BISSEY SOUS CRUCHAUD, convoqués le 22 avril 2024, se sont réunis dans la salle de réunions à la mairie sous la présidence de M. RENAUDIN Bruno, Maire.

**Etaient présents** : M. RENAUDIN Bruno, M. OUDIN Christian, M. LEGROUX Stéphane, M. GUYON Alain, Mme DENIZOT Valérie, M. DENIZOT Christian, Mme BOISSARD Valérie, Mme BROQUIÉ Magali et M. DENIZOT Damien

**Absentes excusées** : Mme DOUHAY Evelyne (a donné pouvoir à Mme BOISSARD Valérie), Mme BOUCHARD Isabelle (a donné pouvoir à M. GUYON Alain)

Mme Valérie BOISSARD a été désignée secrétaire de séance.

### **Ordre du jour**

- Approbation du procès-verbal du 26 mars 2024
- Tenue du bureau de vote pour les élections européennes
- Délibération : organisation du temps scolaire à compter de l'année scolaire 2024/2025
- ZAENR
- Questions diverses

### **Approbation du Procès-verbal du 26 mars 2024**

Le procès-verbal de la séance du 26 mars 2024 est approuvé à l'unanimité.

### **Tenue du bureau de vote pour les élections européennes**

Le dimanche 9 juin 2024 auront lieu les élections européennes, scrutin à 1 tour. Le bureau de vote sera ouvert de 8h à 18h (salle des fêtes).

Les membres du bureau pour les élections européennes sont déterminés par les membres du conseil. Le tableau de tenue du bureau de vote est complété en fonction des disponibilités de chacun.

### **Organisation du temps scolaire à compter de septembre 2024 – délibération n°2024-039**

Madame la DASEN (Directrice académique des services de l'éducation nationale) de Saône-et-Loire a informé M. le Maire de la nécessité de valider à nouveau l'organisation du temps scolaire pour toutes les écoles du département.

Aussi, le conseil municipal doit se prononcer sur le maintien de la semaine d'école à 4 jours ou la mise en place de la semaine d'école à 4,5 jours.

Considérant l'avis de la Directrice de Primaire qui souhaite rester à 4 jours,  
Le Maire propose au conseil municipal le maintien de la semaine à 4 jours.

Après délibération, le conseil se prononce pour le maintien de la semaine à 4 jours.

La présente décision sera transmise à la direction des services départementaux de l'Éducation Nationale de Saône-et-Loire (votes : 11 pour dont 2 pouvoirs, 0 contre, 0 abstention).

### **ZAENR : Zones d'Accélération des Energies Renouvelables**

Des ZAENR peuvent être identifiées et délimitées par les communes. Le Maire interroge les membres du conseil sur l'intérêt pour la commune de définir des ZAENR sur le territoire.

Les membres du conseil s'accordent à dire que les énergies renouvelables sont un sujet important et qu'il convient de l'étudier de manière plus approfondie pour prendre des décisions à ce sujet.

### **Rapports des commissions communales :**

- écoles : un parent d'élève a eu une attitude violente envers la directrice de l'école. Le conseil municipal dénonce ce genre d'excès qu'il considère inadmissible. Il appelle à la responsabilité de chacun et espère que de tels comportements ne se reproduiront pas.

- commission sport : une réunion a eu lieu à la ccScc pour l'attribution des subventions. La remise en question du système d'attribution actuel nécessite une réflexion sur la durée.

- un appel à volontaires a été émis pour le nettoyage des monuments et calvaires. Plusieurs personnes se sont portées volontaires.

- bâtiments :

- les volets du presbytère sont en cours de rénovation,
- la VMC défaillante a été démontée dans l'un des logements. Une VMC simple flux devrait être installée le 7 mai.
- un devis pour la réfection de la toiture de la dépendance a été réalisé. 2 chevrons sont à changer.
- objets de l'église : une demande va être réalisée pour récupérer un ciboire, prêté au musée Denon il y a quelques années.

- réunion budgets à la ccScc (communauté de communes Sud Côte Chalonnaise) : un point est fait sur la réunion de présentation et de vote des budgets qui a eu lieu à la ccScc. Les principaux projets sont l'acquisition des locaux de l'IME, la création d'une crèche à Sainte-Hélène, des travaux dans les locaux actuels de la ccScc et la déchetterie de Genouilly.

- assainissement collectif : visite des lagunes avec l'agent de service technique du Département. Une bathymétrie va être réalisée prochainement pour estimer la quantité de boues. Un curage aura ensuite lieu pour nettoyer les bassins. Des reprises de berges seraient nécessaires, elles sont abimées par les éléments climatiques et les ragondins. En fonction des analyses des boues, elles seront traitées soit en station, soit par épandage.

Les déversoirs d'orage vont nécessiter un nettoyage, sans urgence cependant.

- manifestations : cérémonie du 8 mai, feu d'artifices (la déclaration a été déposée en Préfecture)

### Questions diverses :

- déchets : une visite de la déchèterie de Genouilly aura lieu fin mai.

- téléphonie : la commune va changer de fournisseur téléphonique.

- transfert de compétence assainissement à la ccScc : la ccScc souhaiterait reprendre la compétence à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025 (obligation légale au 1<sup>er</sup> janvier 2026). Les budgets seront gérés par la ccScc mais des conventions de délégation seraient signées avec les communes pour l'entretien des systèmes et réseaux d'assainissement collectifs qui resteraient sous leur responsabilité en contrepartie d'un remboursement des coûts salariaux.

- pont de Meruges : le CEREMA a réalisé un diagnostic de l'état du pont. Aucun danger n'a été détecté sur l'ouvrage. Cela dit, quelques infiltrations ont été repérées. Le coût pourrait être assez important, sans l'assurance de subventions. Nous sommes en attente du devis.

- journée de concassage : le conseil valide une journée de concassage pour avoir des graviers pour refaire les chemins.

- distributeur de pain : l'installation d'un distributeur de pain est évoquée. Pour les habitants, cela permet d'avoir du pain sur place. Pour les boulangeries locales, cela peut être un avantage mais aussi un inconvénient. C'est la quasi assurance d'un volume de vente. Cependant, les clients viennent moins en boulangerie et ne consomment donc pas les autres produits qui y sont proposés. Le sujet va être étudié.

- archives : le local à archives est complet. Le Centre de Gestion propose un service de tri des archives. Il est proposé de leur demander de venir réaliser un devis à ce sujet.

La séance a été levée à 21 heures 40.

Le maire, M. RENAUDIN Bruno



Secrétaire de séance, Mme BOISSARD Valérie

